



Commune de 7950 CHIEVRES

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **M. et Mme DELAVALLEE - CORNET** et le terrain concerné est situé à **Rue de Warpotte, n°8A, à 7950 CHIEVRES**, cadastré **3eme division, section B n°414f**.

La demande concerne **la transformation d'une habitation unifamiliale**.

Le projet est soumis à annonce de projet suivant l'article R.IV.40-2° du CoDT concernant la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contigües.

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables **SUR RENDEZ-VOUS** de 8h00 à 16h00 à l'adresse suivante : Rue du Grand Vivier n°2 à 7950 CHIEVRES. Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme, téléphone : 068/656 829, mail : d.soris@chievres.be, dont le bureau se trouve à 7950 CHIEVRES, rue du Grand Vivier n°2.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **03/05/2024** au **20/05/2024** au collège communal par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue du Grand vivier n°2 à 7950 CHIEVRES.

Par le Collège, le *23/04/2024*

Par délégation,
Le Directeur Général, f.f.,



M. A. DELCOURT

Le Bourgmestre,



M. O. HARTIEL

